



GRILLE TARIFAIRE PRESTATION DE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPLICABLE 1er  
janvier 2020 Délibération n° CA20122019 - 002

Indices	U	Désignation	PU HT 2020
Form.		<b>Branchement Assainissement PVC - CR8</b> <i>comprend main d'œuvre, matériel, matériaux et fourniture de création d'un branchement avec simple départ</i> Diamètre 125 mm Diamètre 160 mm	936 988
		<b>Contrôle de conformité de raccordement aux réseaux EU et EP</b>	
ICTH/E	Ft	Construction neuve ou visite pour certificat > 5 ans <i>comprend déplacement d'une équipe pour diagnostic + traitement administratif</i> visite après non-conformité(s) initiale(s) ou visite après dépassement d'une limite au certificat conformité initial	110,00
	Ft	<i>comprend déplacement d'une équipe pour vérification + traitement administratif</i>	35,00
		<b>Mise à niveau de boîte de branchement EU</b>	
	Ft	Mise à niveau de boîte de branchement EU <i>comprend main d'œuvre, matériel, matériaux et fourniture de mise à niveau d'une boîte branchement existante en partie privée</i>	273
		<b>Prestations diverses</b>	
Form.	H	Déplacement "Forfait"	29,00
	H	Tracto-pelle "l'heure"	52,00
	H	Compresseur "l'heure"	15,00
	H	Pompe d'épuisement "l'heure"	15,00
	H	Camion Benne "l'heure"	50,00
	H	Mini-pelle + remorque "l'heure"	45,00
ICTH/E	H	Prix du forage (Taupe - Tracto) = la prestation	80,00
	H	Main d'œuvre "heure" normale	29,00
	H	Main d'œuvre "heure" de nuit	37,00
	H	Main d'œuvre "heure" dimanche et jours fériés	42,00
	H	Main d'œuvre "amiante"	42,00
	H	Main d'œuvre "heure majorée"	34,00
		<b>Matériel ASCO</b>	
Form.	H	Forfait débouchage 1ère heure <i>comprend déplacement, main d'œuvre, matériel (hydrocureuse, caméra)</i>	152,00
	H	Heure supplémentaire débouchage <i>comprend main d'œuvre, matériel (hydrocureuse, caméra)</i>	127,00
	H	Forfait débouchage 1ère heure de nuit	157,00
	H	Heure de nuit supplémentaire débouchage	132,00
	H	Forfait débouchage 1ère heure, WE et jour férié	162,00
	H	Heure supplémentaire débouchage, WE et jour férié	137,00
	J	Matériel "Carotteuse" <i>comprend uniquement la location du matériel</i>	75,00
	J	Matériel pompe lowara domo 15vx pour poste de relevement <i>comprend uniquement la location du matériel</i>	75,00
		<b>Passage de caméra</b>	
	H	Matériel caméra <i>comprend uniquement la location du matériel</i>	55,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834176069-20191220-CA20122019-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

Publication : 23/12/2019



**GRILLE TARIFAIRE ASSAINISSEMENT AUTONOME APPLICABLE au 1er janvier 2020**  
**Délibération n° CA20122019 - 002**

U	Désignation	PU HT 2020
FT	Contrôle conception réalisation des travaux (neuf et réhabilitation) <i>comprend avis sur étude de filière (remise de document) et 1 à 2 visites d'un agent de la REC sur site pendant les travaux</i>	130,00
FT	Contrôle de réalisation des travaux seul (neuf et réhabilitation) <i>comprend uniquement les visites d'un agent de la REC sur site pendant les travaux (dans le cas d'un contrôle de conception déjà réalisé par un prestataire extérieur (lié au transfert de compétences)</i>	65,00
U	Pénalités en cas d'absence non signalée de l'usagers au rendez-vous <i>comprend le déplacement d'un agent</i>	29,00
U	Contre-visite en cas d'inaccessibilité du dispositif <i>comprend le déplacement d'un agent</i>	29,00
FT	Forfait vidange Fosse après travaux REC raccordement ASCO <i>comprend un tarif préférentiel de vidange de fosse négocié par la REC avec un prestataire suite à travaux d'aménagement de bourg</i>	200,00
FT	Contrôle de conformité d'un dispositif d'assainissement autonome d'une habitation dans le cadre d'une vente et dont le précédent contrôle date de plus de 3 ans	70,00
<b><u>Intervention prestataire extérieur sur site CEPUR</u></b>		
U	Dépotage des MdV au CEPUR par vidangeur conventionné/M <sup>3</sup> <i>comprend la fourniture d'un badge d'accès au dépotage de bones sur le site de CEPUR</i>	15,00
U	Fourniture badge d'accès au CEPUR pour vidangeur conventionné	25,00
U	<i>comprend la fourniture d'un badge d'accès au dépotage de bones sur le site de CEPUR</i>	
<b><u>Contrat d'entretien</u></b>		
FT	entretien et suivi du dispositif (contrats en cours au 1er mars exclusivement) par semestre	25,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175069-20191220-CA20122019-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

Publication : 23/12/2019



ANNEXE TARIFS

**GRILLE TARIFAIRE AEP  
APPLICABLE SUR LES COMMUNES DU PERIMETRE DE LA REGIE  
à compter du 01/09/2020 (HT/an)**

Désignation	Tarifs
<u>Abonnements</u>	
Location de compteurs*(- par semestre 5,85 €)	
- souscription ou résiliation	11,70
	16,00
- domestique et collectivité hors usage public	52,30 € soit par semestre 26,15 € excepté territoire ex-SIAEP de l'Orthe et de la Vaudelle 60€ soit par semestre 30 €
- professionnel (> 50000m <sup>3</sup> et < 100000m <sup>3</sup> /sem), (par semestre 375,00€)	750,00
- industriel (> 100000m <sup>3</sup> /sem), (par semestre 600,00€)	1200,00
-collectivités, pour bâtiment à usage public soit par semestre 5,00 €	10,00
<u>Consommations</u>	
Domestiques et collectivités de 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,89
Domestiques et collectivités > 120 m <sup>3</sup>	1,10
Professionnel (sous réserve de disposer d'un compteur propre à son activité professionnelle Dès le 1er m <sup>3</sup> )	0,95
Industriel, avec garantie de pondération	0,79
<u>Taxes externes à la Régie des Eaux des Coëvrons (redevances AELB non actualisées pour 2020)</u>	
- Fonds départemental de 0 à 6000m <sup>3</sup> (CD53)	0,2975
- Redevance pollution (Agence de l'eau)	0,3000
- Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	0,0335

Diamètre	Locations de compteurs (par semestre)
15mm	5,85
20mm	6,60
30mm	19,60
40mm	26,60
50mm	60,70
65mm	70,00
80mm	75,60
100mm	86,50
150mm	145,00
200mm	156,00
50/20	137,00
65/15	149,00
80/20	170,00
100/20	209,00
150/30	294,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175069-20191115-6A15112019-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2019

Publication : 19/11/2019